



A.m.i.c.a.l.e. Denis Papin

Véhicules d'Epoque

Compte-rendu de réunion du Conseil d'Administration du 28 janvier 2019

Réunion du CA – 28 janvier 2019

Présents : JM. Bergamin E. Fougère JL Naudy
M. Calvet Y. Grosjean PL. Rouganiou
J. Caralp E. Marty

Excusés : P. Arnauné, H. Chourré, Ph. Male **Absent :** Ch. Chourré

Ordre du jour : - élection du nouveau bureau 2019
- perspectives 2019,
- questions diverses

La réunion du nouveau Conseil d'Administration de l'A.M.I.C.A.L.E. Denis Papin a été déclarée ouverte à 18H15 par le Vice-Président sortant JL Naudy.
Le quorum étant atteint, les décisions prises lors de cette réunion seront valides.

Election du nouveau Bureau

Le Bureau se compose d'au moins un Président, un Secrétaire et un Trésorier. Des adjoints à ces postes peuvent être élus suivants les besoins (cf. statuts article 17).
Le vote se déroule à bulletin secret.
Cette année 2019 est une année de transition et plusieurs membres du CA envisagent de revoir leur responsabilité lors de l'année à venir.

Election du Président

Candidat	Pour	Contre	Abstention
Henri CHOURRE	5	0	2

Henri CHOURRE est réélu Président

Election du Vice-Président

Deux candidats sont en lice.

MALE Philip	MARTY Edgard	Abstention
1	7	0

Edgard MARTY est élu Vice-Président

Election du Trésorier

Candidat	Pour	Contre	Abstention
Elian FOUGERE	8	0	0

Elian FOUGERE est réélu Trésorier

Election du Trésorier-adjoint

Candidat	Pour	Contre	Abstention
Jacques CARALP	8	0	0

Jacques CARALP est réélu Trésorier-adjoint

Election du Secrétaire

Candidat	Pour	Contre	Abstention
Yves GROSJEAN	8	0	0

Yves GROSJEAN est réélu secrétaire

Election du Secrétaire-adjoint

Pas de candidat.

Tout candidat potentiel sera le bienvenu.

Election du Délégué au salon MRA

Candidat	Pour	Contre	Abstention
Michèle Calvet	8	0	0

Michèle Calvet est réélue Déléguée au salon MRA

Perspectives 2019**Budget estimatif 2019**

Les finances de l'AMICALE se portent bien

Afin qu'un maximum d'adhérents profite de cette situation, le Conseil d'Administration décide d'augmenter de façon substantielle les remises accordées pour la participation aux sorties d'un jour et aux rallyes. Ces remises pourront dans certains cas atteindre 50% du cout réel de la manifestation.

Une réflexion est menée pour organiser un voyage à orientation automobile (visite d'un musée par exemple). Cette formule permettrait aux membres n'étant pas (ou plus) dans la possibilité de participer aux rallyes de faire une sortie à prix mesuré.

Salon Auto Moto Classic

Le salon s'annonce bien, de nombreux professionnels ayant déjà fait connaître leur participation. Michèle Calvet présente le partenariat prévu avec les différents clubs, notamment avec ceux de l'Interclub.

Une indemnité par véhicule présenté sera versée au club du propriétaire. A charge de ce club de reverser cette indemnité en totalité ou en partie à l'intéressé.

Nota : Leurs deux manifestations ayant lieu à la même date, le Parc des Expositions et le CARMP ont passé un accord de publicité croisée sur les flyers annonçant le Salon Auto Moto Classic et la bourse de Colomiers.

Manifestations 2019

- Sortie de Printemps : le 31 mars, organisée par J. Caralp et Y. Grosjean,
- Rallye des Poilus en Corbières : 31 mai, 1 et 2 juin, organisé par P. Arnauné et L. Arnaud,
- Rallye Charleston, les 30 et 31 Aout et 1e Septembre, organisé dans la région de ST Mamet par André Chourré.
- Salon Auto Moto Classic : du 13 au 15 septembre, piloté par Michel Calvet,
- L'Interclub : le 13 octobre, organisé par le CARMP.

Questions diverses**Participation au CA de Christophe Chourré**

Le Conseil d'Administration a constaté l'absence répétée de Christophe Chourré aux différentes réunions du Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale au cours des années 2017 et 2018. Le Conseil d'Administration souhaite que Christophe Chourré remettre officiellement sa démission au plus vite (cf. titre 3, article 14 des statuts) par lettre et/ou courriel adressé au Président Henri Chourré.

La séance est levée à 21h.

Le Président
H. Chourré

Le Secrétaire
Y. Grosjean